

COMMUNIQUÉ DU SNBH du 12 janvier 2021

**Le SNBH s'associe à la grève illimitée du SNPHARE et renouvèle ses interrogations sur l'allègement des procédures d'accréditation.**

**Le SNBH est en plein accord avec les revendications du SNPHARE au sujet de l'absence d'équité des grilles salariales des PH et demande une grille unique. De nombreux biologistes hospitaliers ont déposés un recours gracieux.**

**Nous exigeons de plus la suspension immédiate de toute procédure d'accréditation !**

Depuis le début de la crise sanitaire les biologistes hospitaliers se sont largement impliqués et ont répondu présents. Nous vous avons adressé un courrier le 26 août, puis une nouvelle alerte le 27 octobre dernier pour vous demander une suspension des procédures d'accréditation.

L'arrêté du 8 décembre permet un délai de 6 mois pour la poursuite d'activité des laboratoires de biologie médicale ayant vu une suspension de leur accréditation en raison de la crise sanitaire.

Ce point est repris dans un courrier du Directeur Général de la Santé que nous avons reçu le 22 décembre.

Cette mesure est très insuffisante et la simplification annoncée dans le Ségur est actuellement inexistante. Certes la Commission Nationale de Biologie Médicale a rendu sa copie le 22 décembre mais nous sommes toujours dans l'attente du retour de la Direction Générale de la Santé.

Les biologistes sont à nouveau impliqués dans la lutte contre les variants du COVID (variant anglais et bientôt d'autres variants) et nous sommes sollicités par le Centre National de Référence et Santé Publique France car l'identification des variants doit se faire sans aucune perte de temps... L'émergence de nouveaux virus ou de variants dans le monde n'en est qu'à son début et les biologistes médicaux devront être au premier plan de cette lutte comme ils le sont sans relâche depuis le début de la crise sanitaire. Nous sommes prêts à répondre à ces appels et faire plus encore si nécessaire, les laboratoires réalisant le séquençage doivent pouvoir se multiplier.

Les biologistes hospitaliers demandent une fois de plus de nous laisser faire ce qui est notre métier en agissant sur un allègement réel de l'accréditation qui reste l'obstacle freinateur de toute évolution pour la plupart d'entre nous. Dans un sondage réalisé au mois de décembre, plus de 700 biologistes dont 75% d'hospitaliers se sont positionnés par rapport au processus d'accréditation imposé par le COFRAC et plus de 82% d'entre eux en demandent la refonte totale.

**Comme actée en mesure numéro 20 du Ségur, nous exigeons la simplification du processus d'accréditation en recentrant la démarche qualité sur des objectifs partagés par les organisations professionnelles représentatives des biologistes médicaux reconnues.**

Sourd à nos demandes répétées, le COFRAC n'a pas de légitimité à en fixer seul les règles dans ses structures internes. Nos équipes sont éreintées par la surcharge de travail, le report des congés et auront besoin de récupérer au sortir de la crise. Le maintien de la pression de l'accréditation aggrave considérablement le stress et les risques psychosociaux.

**Notre priorité est et restera toujours la Santé Publique !**